



facture pour non rendu de caution

Par **nathalie63**, le **09/09/2011** à **02:01**

bonjour,

après un état des lieux de sortie meilleurs que celui d'entrée c'est à dire nickel l'ancien propriétaire ne veut pas rendre de caution et m'envoie plusieurs factures reprenant des travaux qu'il a soit disant du faire j'ai contesté vu que l'état de lieux sortie fait foi mais je viens de m'apercevoir que les factures qu'il donne sont bizarre :

1 facture n°ac0078 du mois d'avril (non contesté)

1 facture n°ac0072 du 17 aout (contestée car j'ai quitté le logement le 30 juin et état des lieux nickel)

1 facture n°ac0074 du 19 aout (contestée pour même raison)

les numéros de factures ne doivent ils pas suivre un ordre chronologique ? a t on le droit d'établir une facture n°78 avant n°72 ?

Quelqu'un pourrait me renseigner ? merci d'avance